

MAJORITÉ MUNICIPALE

SAINT-JEAN DE BRAYE AUDACIEUSE ET SOLIDAIRE

8 mars. Journée internationale des droits des femmes.

Dès 2013, la Ville de Saint-Jean de Braye s'est engagée en faveur de l'égalité en signant la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale du Conseil des Communes et Régions d'Europe. Cet engagement impliquait la rédaction d'un plan d'actions fixant les actions à conduire afin de promouvoir l'instauration, dans les faits, d'une véritable égalité.

En 2015, le conseil municipal a voté un « Plan d'actions pour l'égalité des femmes et des hommes dans la ville ». Il proposait un ensemble d'actions qui participaient au « mieux vivre ensemble » mis en œuvre par la municipalité. Il avait pour objectifs la valorisation des pratiques déjà acquises, la vigilance pour les conserver et la priorisation des actions à mettre en œuvre tant dans les politiques publiques que dans l'action sociale à l'égard des agents municipaux. Trois axes étaient fixés :

- Lutter contre les stéréotypes sexuels
- Diffuser la culture de l'égalité dans nos politiques publiques
- Promouvoir l'égalité professionnelle

En avril 2021, lors de la présentation de son rapport annuel au conseil municipal, la Ville s'est engagée à évaluer et poursuivre son engagement. Elle a rappelé que ses priorités demeurent l'égalité professionnelle, la place des femmes dans la société et dans l'espace public, la lutte contre tout type de violence et de discriminations, les actions en faveur du bien-être et de la santé. Un nouveau plan d'actions constituera une nouvelle étape dans l'engagement de la Ville pour répondre aux enjeux plus larges que celui des inégalités entre les femmes et les hommes en y incluant la lutte contre les violences, le harcèlement et les discriminations.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental. Toute action allant dans ce sens a pour objectif le vivre ensemble dans une société apaisée où l'égalité des droits sera un acquis pour les hommes comme pour les femmes. Nous devons garder à l'esprit que l'égalité respecte les différences et profite à toutes et à tous.

En programmant chaque année au mois de mars des manifestations dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes et de « Festiv'Elles » ou en novembre dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, nous souhaitons l'adhésion du plus grand nombre sur le sujet de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. Parce que les acquis sont fragiles et que nous devons être vigilants pour les conserver.

Le groupe citoyen de gauche et écologiste

OPPOSITION

AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE

L'idéologie, l'utopie, le refus de toute contradiction conduisent à des décisions et des mesures surprenantes et inadaptées :

L'utilisation « sauvage » du plateau sportif de l'école P. Langevin est de longue date source de nuisances. Le principe du tout-prévention a montré toute son inefficacité. La suppression arbitraire de cet équipement, pourtant très utile, masquerait ou déplacerait le phénomène. Alors qu'un peu de courage permettrait de trouver les fauteurs de trouble.

S'il est souhaitable de favoriser les « déplacements doux », le plan local d'urbanisme avec une place de parking par logement est inadapté. Le besoin de stationnement est criant. La majorité a ses solutions: sur l'espace public avec des rues à sens unique ou un parking sur le plateau sportif. Nous nous émerveillons de la vision de la majorité de gauche. Quelle lucidité ! Quels raisonnements ! Envisage-t-elle aussi la suppression de tous les équipements publics bruyants (tram, train, route...) et de réserver l'achat des logements abraysiens uniquement aux célibataires... ?

Facebook : AimonSaintJeandeBraye

Jean-Emmanuel Renelier, Pascal Javoy, Saad Ouarab

Pour vos questions concernant la vie sur notre commune, permanence téléphonique le 1er vendredi du mois de 14h à 16h au 06 65 19 32 45

Ou message par mail à kprigent@ville-saintjeandebroye.fr

Karine Prigent, conseillère municipale indépendante

AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN

Texte non communiqué

Jean-Noël Robin et Christine Bouret

Des grèves à répétition. Avouez, ce n'est pas banal les socialistes aux prises avec les syndicats. Que se passe-t-il ? Rien sinon que les élus sont en CDD et le personnel municipal est en CDI, Il faut donc traiter les problèmes avec un minimum d'empathie.

N'est pas bon gestionnaire qui veut. En attendant qui trinque sinon les citoyens de Saint-Jean-de-Braye !

Philippe Ragey, conseiller municipal indépendant